

SEANCE DU 11 AVRIL 2014

L'an DEUX MIL QUATORZE, le ONZE AVRIL à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Marie LORRE, Maire.

PRESENTS : MM. Jean-Marie LORRE, Rémy KERGADALLAN, Jérôme MANIVELLE, Marc LE BIAVANT, Philippe BRENELIERE, Loïc LORRE, Daniel PELLEAU, Philippe RECAN, Régis RIMASSON, Mmes Madeleine BEDU, Virginie CAVIGNEAUX, Séverine EVENOU, Isabelle ANDRE, Christine BOYER, Nelly BRARD, Nicole LEMUE, Fabienne LEVRARD-BODY et Patricia VALEGEAS.

ABSENT EXCUSE : Mr Martial DALIBOT ayant donné procuration à Mr Jean-Marie LORRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fabienne LEVRARD-BODY

Convocation du 7 avril 2014

COMPETENCES DES ADJOINTS

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des compétences données aux adjoints, à savoir :

Madeline BEDU – 1^{ère} adjointe
Affaires Générales – Affaires sociales

Rémi KERGADALLAN
Travaux – bâtiments – voirie – port

Virginie CAVIGNEAUX
Affaires scolaires

Jérôme MANIVELLE
Finances – communication

DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le Conseil Municipal, après avoir nommé deux assesseurs, M. Jérôme MANIVELLE et Mme Nicole LEMUE, a procédé à l'élection à bulletin secret des conseillers municipaux délégués.

M. le Maire a proposé trois candidats, à savoir :

Madame Séverine EVENOU, pour la petite enfance
Monsieur Martial DALIBOT, pour l'animation et la vie associative et sportive
Monsieur Marc LE BIAVANT pour le Pôle de Tourisme et le port de plaisance

Votants :	19
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	10
Bulletins blancs	4

Madame Séverine EVENOU, MM. Martial DALIBOT et Marc LE BIAVANT, ayant obtenu chacun 15 voix, ont été proclamés élus Conseillers Municipaux Délégués.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée pour chaque commission communale.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est le Président de droit de toutes les commissions composées exclusivement de conseillers municipaux (avec principe de représentation proportionnelle reflétant la composition de l'assemblée communale)

Ont été élus dans chaque commission, par 15 voix pour et 4 abstentions (MM. Loïc LORRE et Régis RIMASSON, Mesdames Nicole LEMUE et Patricia VALEGEAS) :

Travaux – Voirie – Réseaux – Bâtiments – Port de Plaisance

Rémy KERGADALLAN – Martial DALIBOT – Marc LE BIAVANT -Fabienne LEVRARD-BODY – Loïc LORRE – Jérôme MANIVELLE

Affaires sociales – Bien Etre

Madeleine BEDU – Isabelle ANDRE – Virginie CAVIGNEAUX – Nicole LEMUE – Daniel PELLEAU

Affaires scolaires – Petite Enfance

Virginie CAVIGNEAUX – Philippe BRENELIERE – Christine BOYER – Séverine EVENOU – Philippe RECAN – Patricia VALEGEAS

Finances

Jérôme MANIVELLE – Nelly BRARD – Philippe BRENELIERE – Fabienne LEVRARD-BODY – Daniel PELLEAU – Régis RIMASSON

Environnement et Urbanisme

Rémi KERGADALLAN – Isabelle ANDRE – Madeleine BEDU – Loïc LORRE – Daniel PELLEAU – Philippe RECAN

Animation – vie associative et sportive

Martial DALIBOT – Christine BOYER – Séverine EVENOU – Nicole LEMUE – Philippe RECAN

Tourisme

Jérôme MANIVELLE – Christine BOYER – Nelly BRARD – Philippe BRENELIERE – Marc LE BIAVANT – Loïc LORRE

Comité de gestion Bibliothèque –Médiathèque

Isabelle ANDRE – Christine BOYER – Nicole LEMUE – Fabienne LEVRARD-BODY

Comité de gestion Cantine – Garderie

Philippe BRENELIERE – Virginie CAVIGNEAUX – Séverine EVENOU – Fabienne LEVRARD-BODY – Patricia VALEGEAS

Commission Appels d'Offres

Jean-Marie LORRE – Madeleine BEDU – Rémi KERGADALLAN – Jérôme MANIVELLE – Régis RIMASSON

A.G.A.L. (Association d'Animation et de Gestion des activités de loisirs sportives et culturelles samsonnaises)

Martial DALIBOT – Jérôme MANIVELLE – Philippe RECAN – Patricia VALEGEAS

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour et 4 abstentions (MM. Loïc LORRE, Régis RIMASSON, Mmes Nicole LEMUE et Patricia VALEGEAS) désigne les conseillers municipaux qui siégeront au sein de la commission administrative du C.C.A.S, composée du Maire, Président :

Madeleine BEDU – Isabelle ANDRE – Nelly BRARD – Régis RIMASSON

Monsieur le Maire indique que 4 membres extérieurs représentant diverses associations (familiales – Paralysés de France – retraités et personnes âgées – insertion et lutte contre l'exclusion) seront nommés pour siéger également au sein de cette commission.

REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Les propositions faites par M. le Maire ont été adoptées par 15 voix pour et 4 abstentions (MM. Loïc LORRE, Régis RIMASSON, Nicole LEMUE et Patricia VALEGEAS) :

Correspondant Défense

Marc LE BIAVANT

Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.)

Madeleine BEDU

Syndicat Départemental d'Energie (ex Syndicat Départemental d'Electricité)

Représentant Titulaire Jean-Marie LORRE
Représentant Suppléant Rémi KERGADALLAN

C.O.E.U.R. Emeraude (Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance) – P.N.R.

Jean-Marie LORRE – Marc LE BIAVANT

Mission Locale pour l'Emploi

Madeleine BEDU – Philippe BRENELIERE

INDEMNITES ALLOUEES AUX ELUS

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 4 abstentions (MM. Loïc LORRE et Régis RIMASSON, Mesdames Nicole LEMUE et Patricia VALEGEAS), a arrêté comme suit le montant des indemnités allouées aux élus avec date d'effet du 29 mars 2014 pour le Maire et les Adjoints et le 12 avril 2014 pour les Conseillers Municipaux Délégués :

Maire : 86.28 % de l'indemnité maximum allouée aux Maires soit 37.10 % de l'indice 1015 soit 1 410 € brut mensuel)

Adjoints (au nombre de 4) : 13.70 % de l'indice 1015 (soit 520.81 € brut mensuel par adjoint)

Conseillers Municipaux délégués (au nombre de 3) : 5.70 % de l'indice 1015 (soit 216.69 € brut mensuel par conseiller municipal délégué)

BULLETIN MUNICIPAL

A la demande de Mme VALEGEAS, il a été décidé à l'unanimité, que la minorité bénéficiera d'un espace à leur intention dans le bulletin municipal.